

Attestation d'Etudes Universitaires - A.E.U. STÉRILISATION EN CABINET DE SANTE

Responsable pédagogique universitaire

M. Thibault CANCEILL
Mme Audrey TOURRETTE DIALLO

Présentation

Cette formation vise à acquérir toutes les compétences et connaissances nécessaires au retraitement des dispositifs médicaux réutilisables (DMR) en cabinet médical.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

- Maîtriser les étapes du circuit de traitement des DMR,
- Définir le contexte réglementaire, normatif de la stérilisation en cabinet médical,
- Acquérir les connaissances sur le procédé de stérilisation par la vapeur d'eau,
- Mettre en place ou réorganiser la chaîne de décontamination et stérilisation des DMR au cabinet médical
- Comprendre les contraintes de coût et de personnel liées au circuit de traitement des DMR au cabinet médical.

Programme (thèmes abordés)

- Hygiène, risque infectieux, impératifs de stérilisation.
- Opérations de pré-désinfection, lavage, conditionnement.
- Stérilisation à la vapeur d'eau : l'autoclave.
- Contrôles, traçabilité, stockage.
- Management et gestion des temps et coûts de retraitement des DMR.

Intervenants

Audrey Tourrette Diallo, MCF, Université Toulouse III
Thibault Canceill, MCU-PH, Université Toulouse III
Matthieu Minty, MCU-PH, Université Toulouse III
Son Luu Phan, ingénieur Biomédical
Patrick Bonne, Chirurgien-dentiste, formateur

Déroulement de la formation – Organisation

- Durée de la formation en années : 1 an
- Durée de la formation en heures : 28h
- Durée en jours : 5
- Périodes ou dates des sessions : 1 session de 5 jours en Avril, à préciser en contactant le secrétariat pédagogique
- Période des examens : en Avril, lors du dernier jour de formation, à préciser en contactant le secrétariat pédagogique
- Présentiel/Visio/E-learning : Présentiel
- Lieu des enseignements : Faculté de santé - Département de chirurgie dentaire - 3 chemin des Maraîchers - 31400 Toulouse, à préciser en contactant le secrétariat pédagogique

Modalités d'enseignement et méthodes pédagogiques

L'enseignement est effectué à travers des cours théoriques, de discussions de cas et une partie pratique.

Attestation d'Etudes Universitaires - A.E.U. STÉRILISATION EN CABINET DE SANTE

Stage d'observation

Pas de stage.

Modalités d'évaluation – Contrôle des connaissances

- Assiduité
- Examen final ORAL (présentation de projet)

Validation

Délivrance d'une attestation d'études universitaires.

Nombre de participants

- Effectif maximum : 25

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Contact pédagogique – Renseignements pédagogiques

Mme Audrey TOURETTE-DIALLO – Mail : aeu_ste_toulouse@yahoo.com

Université Paul Sabatier, Faculté de Santé, Département des Sciences Pharmaceutiques, 35, Chemin des Maraîchers - 31062 Toulouse Cedex 9, France

TARIFS

Tarif des inscriptions en formation continue :

- Droits d'inscription universitaires 170 € + frais de formation 2000 €

Une réduction tarifaire en FC peut être envisagée suivant votre statut. Ces renseignements peuvent vous être communiqués par la gestionnaire MFCA dont les coordonnées sont accessibles sur le site :

<https://www.univ-tlse3.fr/diplomes-nationaux-capacites-de-medecine> - Rubrique DU-DIU, DU-DIU Santé, liste des DU-DIU-AEU

Tarif des inscriptions en formation initiale

- Frais de formation 300 € (+ 34€ si autre inscription en cours à l'UT3 ou + 34€ et 100€ de CVEC)

ADMISSION

Public concerné et prérequis

En Formation Initiale :

- Etudiants 3^{ème} cycle (DES/DESC) études médicales, études de chirurgie dentaire, cycle long et cycle court, et études pharmaceutiques, en cours d'études à l'UT3 ou dans une université Française.
- Etudiants en DFMS/DFMSA
- Chefs de clinique et AHU des hôpitaux de Toulouse

En Formation Continue :

- Docteurs en Chirurgie Dentaire DE, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en Médecine DE, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteurs en Pharmacie DE, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Sage-Femme DE ; Infirmier(e) DE ; Infirmier Anesthésiste DE ; Infirmier de Bloc Opératoire DE ; Infirmier en Pratique Avancée DE ; Infirmier Puéricultrice DE ; Masseur-kinésithérapeute DE, Aide-Soignant(e) DE ; Auxiliaire de puériculture DE, Manipulateur radio DE ; Pédiacre-podologue DE, Préparateurs en Pharmacie, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,

Attestation d'Etudes Universitaires - A.E.U. **STÉRILISATION EN CABINET DE SANTE**

- Usagers des services de soins impliqués dans l'amélioration des soins (titulaires d'un diplôme de niveau 4 minimum) français ou de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Cadres de santé, assistants dentaires, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne (de niveau 4 minimum)
- Titulaires de licences ou masters, d'un diplôme français ou de l'Union Européenne

Candidature

Adresser les documents indiqués ci-dessous par mail à : aeu_ste_toulouse@yahoo.com

- Lettre de motivation/projet professionnel + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au diplôme demandé
- À partir du 15 Septembre jusqu'au 15 Janvier

INSCRIPTION

Inscription en formation continue

- 1) Prérequis : Vous avez déposé une demande de candidature qui a reçu un avis favorable de l'enseignant responsable de la formation
- 2) Vous êtes informé(e) par mail du SUDPC2S de la validation de votre autorisation d'inscription pédagogique
- 3) Vous êtes contacté(e) par mail par votre gestionnaire MFCA des démarches d'inscription administrative à réaliser
- 4) Vous devez effectuer dans les meilleurs délais les démarches nécessaires à l'inscription administrative, notamment le paiement des frais de formation et des droits d'inscription universitaires
- 5) **Vous devez impérativement être inscrit administrativement avant le début des enseignements**

Inscription en formation initiale

- 1) Prérequis : Vous avez déposé une demande de candidature qui a reçu un avis favorable de l'enseignant responsable de la formation
- 2) Vous êtes informé(e) par mail du SUDPC2S de la validation de votre autorisation d'inscription pédagogique
- 3) Vous êtes informé(e) par mail des démarches d'inscription administrative à réaliser
- 4) Vous devez effectuer dans les meilleurs délais les démarches nécessaires à l'inscription administrative, notamment le paiement des droits d'inscription universitaires
- 5) **Vous devez impérativement être inscrit administrativement avant le début des enseignements**